

## *Année internationale de l'écotourisme (AIE) 2002*

Depuis deux décennies, les activités écotouristiques se développent rapidement sur toute la planète et leur croissance devrait se poursuivre dans l'avenir. Consciente de leur importance dans le monde, l'Organisation des Nations Unies a désigné l'année 2002 Année internationale de l'écotourisme, et sa Commission du développement durable a demandé aux agences internationales, aux gouvernements et au secteur privé d'entreprendre des actions de soutien. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) se sont associés pour piloter la préparation et la coordination des activités qui seront menées au niveau international pendant l'AIE.

### *Qu'est-ce que l'écotourisme ?*

Il s'écrit beaucoup de choses sur *l'écotourisme*, mais peu de gens s'entendent sur sa signification, à cause des nombreuses formes que prennent les activités écotouristiques proposées par une grande variété d'opérateurs et pratiquées par un éventail de touristes encore plus large.

S'il n'existe pas de définition universelle de l'écotourisme, il est cependant possible d'en résumer les caractéristiques générales comme suit :

1. L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles.
2. Il comporte une part d'éducation et d'interprétation.
3. Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints par de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des opérateurs étrangers de dimensions variables qui organisent, gèrent ou commercialisent des circuits écotouristiques, habituellement pour de petits groupes.
4. L'écotourisme s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel.
5. Il favorise la protection des zones naturelles :
  - en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles ;
  - en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales ;
  - en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.

On s'est aussi aperçu au fil des ans que, en matière d'écotourisme, certains problèmes restent entiers :

- occupation des terres et maîtrise du développement écotouristique par les communautés d'accueil ;
- efficacité et équité de la façon dont le concept de zone protégée est actuellement appliqué à la préservation de la diversité biologique et culturelle ;
- nécessité de mesures de précaution et de contrôle supplémentaires dans les zones particulièrement sensibles ;

- protection des droits indigènes et traditionnels dans les régions qui se prêtent à l'écotourisme.

### *Le tourisme durable est-il synonyme d'écotourisme ?*

Les principes du tourisme durable ont été arrêtés par l'OMT dès 1988 ; le tourisme durable se définit comme une façon de gérer "toutes les ressources permettant de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux et de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie".

Une distinction nette doit être faite entre les notions d'écotourisme et de tourisme durable : le terme même d'écotourisme désigne une composante du secteur touristique, alors que les principes de durabilité doivent s'appliquer à tous les types d'activités, d'opérations, d'entreprises et de projets touristiques, qu'ils soient anciens ou nouveaux.

*L'Année internationale de l'écotourisme sera l'occasion de revenir sur des expériences menées avec succès dans ce domaine sur toute la planète, pour se doter d'instruments et de cadres institutionnels plus solides qui garantissent un développement durable de l'écotourisme dans l'avenir. Cela signifie maximiser les avantages économiques, environnementaux et sociaux découlant de l'écotourisme, tout en limitant les inconvénients et les incidences négatives observés dans le passé.*

Partout dans le monde, beaucoup de sociétés et de praticiens spécialistes de l'écotourisme, de gouvernements et de chercheurs déploient des efforts pour mieux comprendre l'écotourisme, ainsi que pour en améliorer les techniques de planification, de gestion et de commercialisation. Cependant, rien n'a encore vraiment été fait pour permettre aux divers acteurs de se faire entendre, de diffuser largement les résultats obtenus ou d'intégrer ces résultats de manière à produire la synergie nécessaire pour que l'écotourisme offre véritablement les avantages économiques, sociaux et environnementaux que l'on attend de lui.

Dans cet esprit, l'OMT et le PNUE souhaitent faire participer à l'Année internationale de l'écotourisme tous les acteurs du domaine, en ayant à l'esprit les **objectifs** suivants :

- a) Mieux sensibiliser les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les consommateurs à la capacité de l'écotourisme de contribuer à la préservation du patrimoine naturel et culturel dans les zones naturelles et rurales, et à l'amélioration du niveau de vie dans lesdites zones.
- b) Faire connaître les méthodes et techniques à employer pour planifier, gérer, réglementer et contrôler l'écotourisme afin d'en garantir la viabilité d'une manière durable.
- c) Encourager les échanges d'expériences réussies dans le domaine de l'écotourisme.
- d) Développer les possibilités d'une commercialisation et d'une promotion efficaces des destinations et produits écotouristiques sur les marchés internationaux.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, les deux organisations envisagent d'entreprendre ensemble principalement les **activités** suivantes :

1. Publier, de concert avec l'Alliance mondiale pour la nature (IUCN), un guide du développement durable et de la gestion du tourisme dans les parcs nationaux et les zones protégées, principales destinations de l'écotourisme.
2. Faciliter l'organisation des conférences et séminaires régionaux qui se tiendront en 2001 et au début 2002 dans le monde entier sur des aspects précis de l'écotourisme, et y participer.
3. Consacrer en 2002 la Journée mondiale du tourisme au thème de l'écotourisme.
4. Créer un site web pour permettre à divers organismes et représentants des parties intéressées de s'informer sur le programme d'activités et de manifestations, et de se communiquer les leçons retirées de projets écotouristiques.

### **Événement principal de l'AIE : Sommet mondial de l'écotourisme**

Parmi les nombreuses activités prévues dans le monde entier au niveau international, national, régional et local à l'occasion de l'Année internationale de l'écotourisme, ce Sommet constituera l'événement marquant et se tiendra à **Québec (Canada) du 19 au 22 mai 2002**.

Le Sommet devrait être le plus grand rassemblement mondial jamais organisé entre tous les acteurs du secteur de l'écotourisme : ministres, fonctionnaires, entreprises touristiques et associations professionnelles, collectivités locales, gestionnaires de parcs nationaux, ONG s'intéressant à l'écotourisme, enseignants, etc. Un complément d'information sera fourni un an avant le Sommet.

### ***Passez à l'action et préparez-vous à l'AIE !***

Pour que les résultats escomptés de cette Année internationale de l'écotourisme soient diffusés de la façon la plus large possible, l'OMT et le PNUE recommandent :

1. Aux gouvernements d'encourager la création de groupes de travail interministériels au sein des administrations nationales du tourisme et de l'environnement pour coordonner, dans le cadre de l'AIE, les activités de chaque pays avec celles menées par l'OMT et le PNUE au niveau international.
2. Aux gouvernements de définir, consolider et diffuser, selon le cas, une stratégie nationale et des programmes précis pour un développement et une gestion durables de l'écotourisme.
3. Aux gouvernements centraux de faciliter, comme il convient, la création et le fonctionnement de petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'écotourisme en les aidant sur le plan technique, financier et publicitaire.
4. D'instaurer à plusieurs des systèmes de réglementation et de contrôle des activités écotouristiques, notamment dans un souci de protection de l'environnement et du patrimoine socio-culturel.

5. Constituer pour la célébration de l'Année internationale de l'écotourisme des comités nationaux ou locaux auxquels participent tous les acteurs intéressés (administrations publiques chargées du tourisme et de l'environnement au niveau national ou local, secteur privé, ONG, communautés d'accueil, etc.), ainsi que les médias locaux.
5. D'engager les gouvernements et autres parties intéressées à informer le Secrétariat de l'OMT et le PNUE des activités prévues pour 2002 au niveau national. Ces informations feront l'objet d'une diffusion internationale.

***Publications de l'OMT et du PNUE sur l'écotourisme et autres questions connexes***

“Guide à l'intention des autorités locales pour un développement durable du tourisme”. OMT, 1999

“Développement durable du tourisme : Une compilation de bonnes pratiques”. OMT, 2000.

“Développement durable du tourisme : Bibliographie annotée”. OMT, dernier numéro en novembre 1999.

“Principes directeurs : Aménagement des parcs nationaux et des zones protégées pour le tourisme”. Publication conjointe de l'OMT, du PNUE et de l'IUCN. Parution à la mi-2001.

Ecotourism Information Pack, UNEP/The International Ecotourism Society. Parution en janvier 2001.

Ecolabels dans l'industrie touristique. PNUE-IE, 1998.

Towards Sustainable Coastal Tourism. CD-ROM. UNEP - USAID/Caribbean Environmental Network (CEN project), 1999.

Tourism Focus (UNEP DTIE Newsletter), dernier numéro en 2000.

Notre planète, numéro spécial sur le tourisme. Le magazine pour le développement écologiquement durable du PNUE. Vol. 10, N° 1, 1999.

Pour plus de renseignements, et pour connaître les publications parues sur ce sujet, veuillez consulter les sites web suivants :

[www.world-tourism.org](http://www.world-tourism.org)

[www.uneptie.org](http://www.uneptie.org)

*Contacts :*

*Eugenio Yunis, chef de la section Développement durable du tourisme*

*Organisation mondiale du tourisme*

*Capitán Haya, 42*

*28020 Madrid - Espagne*

*Tél. : (+34) 91 5678100*

*Fax : (+34) 91 5713733*

*Email : [env@world-tourism.org](mailto:env@world-tourism.org)*

*Oliver Hillel, coordonnateur du Programme du tourisme  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie  
Tour Mirabeau, 39-43 Quai André Citroën  
75739 Paris - Cedex 15, France  
Tél. : 33 1 44 37 76 21  
Fax : 33 1 44 37 14 74  
Email : [oliver.hillel@unep.fr](mailto:oliver.hillel@unep.fr)*